

Une semaine d'avance en présentiel pour 23 collégiens

Le ministère de l'Éducation nationale a décidé la reprise des cours en distanciel pour les collégiens (du 26 au 30 avril). Seule exception à cette règle, les enfants des personnels reconnus nécessaires à la gestion de la crise sanitaire. C'est le cas au collège Pompidou.

L'établissement accueille depuis lundi 23 élèves en présentiel de tous niveaux confondus, « **mais parmi lesquels les sixièmes sont majoritairement représentés** », informe Arnaud Lesieur, le principal. Encadrés par deux professeurs et des assistants d'éducation, les collégiens bénéficient tous d'un accès à un ordinateur « **pour pouvoir réaliser le travail demandé** ».

Programme d'activités

Les autres collégiens restés à la maison reprendront le chemin du collège dès le 3 mai. En attendant, ils bénéficient d'un programme d'activités « **communiqué avant le départ en confinement. Élèves et enseignants utilisent l'Espace Numérique de Travail du collège pour échanger des devoirs et des cours selon les jours établis dans ce planning. Chacun sait donc ce qu'il a à faire chaque jour pour ne pas se perdre** », souligne Arnaud Lesieur qui ajoute que « **cette organisation avait déjà été mise en place lors du premier confinement et avait fait ses preuves dans la durée sans surcharger les élèves ni les laisser désœuvrés** ».

Certificat de Formation Générale

Mardi dernier, grâce à des conditions ensoleillées, les 23 collégiens en présentiel ainsi que les profs et l'ensemble des personnels présents ont déjeuné en extérieur et savouré les grillades du chef !

Sur la base du volontariat, les collégiens de 3^e qui se destinent à la voie professionnelle, peuvent en plus du DNB (Diplôme National du Brevet) suivre la voie du Certificat de Formation Générale (CFG). Ils sont 18 jeunes concernés au collège Pompidou. « **Nous avons profité de cette semaine de reprise pour organiser des séances de travail de deux heures. Les élèves sont accompagnés individuellement par un professeur.** »

L'objectif est de les préparer à une épreuve orale devant un examinateur le 10 juin prochain. « **C'est pour être certain qu'ils puissent sortir avec un diplôme, cela valorise leur parcours professionnel puisque l'examen est principalement basé sur le compte rendu**

de leur stage en entreprise. » Mais à cause du Covid, tous n'ont pas eu la chance de faire ce stage « **d'où cette formation spécifique en prévision de l'oral, choisir un sujet sur leur passion, un hobby »** ».

Une pause déjeuner en extérieur « pour profiter du beau temps ».